

Nette accélération de la dynamique commerciale au 2nd semestre 2021-2022

La société Agripower France (« Agripower » ou la « Société »), acteur de la transition énergétique et intégrateur de solutions de méthanisation, annonce aujourd'hui récolter les premiers fruits de sa stratégie de conquête commerciale menée depuis le début de l'exercice 2021-2022, en particulier dans la méthanisation individuelle¹.

Hausse de +135% de la prise de commandes annuelle

Depuis le début du second semestre 2021-2022, la dynamique commerciale s'est nettement accélérée avec la signature sur ce second semestre de l'exercice de 38 nouveaux projets de méthanisation individuelle¹ pour une valeur cumulée de près de 12,2 M€. Ces affaires s'ajoutent aux 15 projets déjà signés au premier semestre 2021-2022 pour une valeur de 6,3 M€.

Au total, à date, la prise de commandes depuis le début de l'exercice s'élève, pour ces 53 projets, à 18,5 M€, soit une progression de +135% par rapport à la prise de commandes de l'exercice précédent de 7,7 M€.

Cette performance récompense les actions commerciales menées sur le terrain depuis le début de l'exercice dans un contexte réglementaire stable, favorable à l'installation de solutions en faveur de la transition énergétique et sur un marché français à fort potentiel.

Elle valide également la pertinence de l'évolution de la société vers un modèle d'intégrateur « ensemble » permettant de répondre avec flexibilité aux différentes problématiques rencontrées chez des exploitants agricoles ou industriels tout en remontant dans la chaîne de valeur.

Succès des effets de leviers commerciaux

L'accélération de la croissance repose en particulier sur les axes suivants :

- **le renforcement et la structuration des équipes commerciales présentes aujourd'hui dans plusieurs régions** qui portent ses fruits et ont permis de mener avec succès des campagnes de terrain auprès des exploitants agricoles que ce soit en méthanisation par voie liquide ou sèche.
- **le lancement d'Agripower Partner** : une offre de micro-méthanisation « clé en main » associée à un financement sécurisé par une solution de co-exploitation. Cette **offre « gagnant-gagnant »** proposée depuis mars 2022 permet d'accompagner et de sécuriser les exploitants agricoles tout au long du processus de mise en œuvre d'une unité de méthanisation et rencontre, depuis sa mise en place, un intérêt fort chez les exploitations agricoles. Agripower vise un déploiement à grande échelle de cette offre.
- **la poursuite du développement de partenariats « apporteurs d'affaires »** avec la **signature de 4 nouveaux accords en France** avec **Alliance BFC** (1^{er} Groupe coopératif en Bourgogne-France-Comté avec plus de 12 000 agriculteurs adhérents régionaux), **Groupe Bernard** (Groupe familial en Auvergne-Rhône-

¹La méthanisation individuelle désigne les solutions de micro-méthanisation par voie liquide (>50kWe) et par voie sèche (<80kWe)

Alpes avec plus de 250 collaborateurs et une importante force commerciale présente localement), **Sodaf Géo Étanchéité** (filiale de CODAF présente partout en France grâce à un large réseau d'agences et de partenaires) et **Cuma Grand-Est** (qui accompagne, à travers son réseau, presque 35% des exploitations agricoles sur la région Grand-Est). Ces partenariats s'ajoutent aux 3 déjà existants avec des coopératives agricoles (Agrial, Eurial et Uneal) et permettent d'étoffer la couverture territoriale.

Bonne visibilité sur la croissance et poursuite des actions commerciales

Agripower confirme son potentiel de croissance et dispose d'une très bonne visibilité sur les prochains semestres grâce au renforcement de son carnet de commandes.

La stratégie de conquête se poursuit avec l'arrivée en juillet de 2 nouveaux commerciaux qui seront positionnés sur des régions à fort potentiel. La Société comptera également sur déploiement de sa nouvelle solution innovante de micro-méthanisation individuelle URBANPOWER® à destination des industriels agro-alimentaires, dont la première vente a été réalisée au 2nd semestre 2021-2022. Cette solution de méthanisation avec hygiénisation en amont s'inscrit dans le cadre du renforcement au 1^{er} janvier 2024 de la loi de transition énergétique 2015-992 du 17 août 2015, en matière d'obligation de recyclage et de revalorisation par compostage ou méthanisation des biodéchets de type SPAN C3 (Sous-Produits-Animaux)

Agripower intensifie également ses actions de développement sur des projets de méthanisation collective en France mais aussi à l'international.

Agripower France vise ainsi à renforcer encore davantage son leadership sur le marché de la méthanisation en milieu agricole **en France**, encore sous-équipée par rapport à ses voisins européens, l'Allemagne notamment, mais également **dans les pays limitrophes et à l'international** sous équipés en méthanisation individuelle et collective.

Prochain communiqué :

Chiffre d'affaires 2021/2022 – 15 septembre 2022

Retrouvez toute l'information sur le site www.agripower-france.com

À PROPOS D'AGRIPOWER

Créé en 2012, Agripower est un intégrateur de solutions de méthanisation, notamment en milieu agricole, qui accompagne ses clients sur la conception et la réalisation d'unités de méthanisation.

Acteur de la transition énergétique inclusive, Agripower développe des unités de méthanisation, procédé permettant de transformer des matières intrants organiques (déchets) en biogaz. Agripower se positionne sur deux segments de la méthanisation : d'une part les solutions de méthanisation collective, à destination des collectivités, des groupes d'agriculteurs ou de l'industrie (agroalimentaire), et d'autre part les produits de méthanisation individuelle pour les exploitations agricoles de tailles intermédiaires. Avec 81 unités individuelles ou collectives, installées et fonctionnelles, Agripower est l'un des leaders français sur ses marchés.

En 2020-2021, Agripower a réalisé un chiffre d'affaires de 8,4 millions d'euros.

RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication
Claire Riffaud
agripower@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 79

RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication
Fatou-Kiné N'Diaye
fndiaye@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 34